



Je m'oppose à ce jour au Projet de création d'un site aquacole dans la baie de Golfe Juan
car :

- Le projet **complique l'activité des "petits pêcheurs"** qui déploient leur activité dans ces eaux ;
- Ce projet va **porter atteinte à l'équilibre environnemental de la baie**. Il se situe près d'une zone Natura 2000 qui devrait bénéficier d'une attention et d'une protection particulière et non y voir être installée une activité supplémentaire (d'autant que cette zone Natura 2000 se situe dans une mer déjà fortement éprouvée par la pollution et la surpêche)
- Les **déjections de poissons s'entassent sur les fonds marins**, glissent avec les courants et s'éparpillent au-delà de la ferme (n'oublions pas les herbiers de posidonie à proximité) ;
- Entre plaisanciers, pêcheurs etc **la zone risque de devenir accidentogène** puisque la ferme aquacole se situe sur l'axe qui mène directement à Cannes par la mer ;
- Les vacanciers et locaux ne voudront sûrement pas se baigner dans une eau saumâtre induisant une **conséquence potentielle sur le secteur du tourisme** ;
- Il y a aussi un **risque d'éparpillement des microplastiques** engendré par l'usure du matériel ;
- Il y aussi un **risque pour la mer, lié aux antibiotiques** qui peuvent être donnés aux poissons : on rajoute des substances chimiques dans l'eau ;
- De manière générale on le sait, les fermes aquacoles ne permettent en aucun cas de réduire la surpêche : croire que ce type d'installation réduirait les impacts de la surpêche et de la pêche industrielle sur nos océans est donc un leurre.

Caroline Roose
Eurodéputée écologiste